

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Décembre 2019

# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

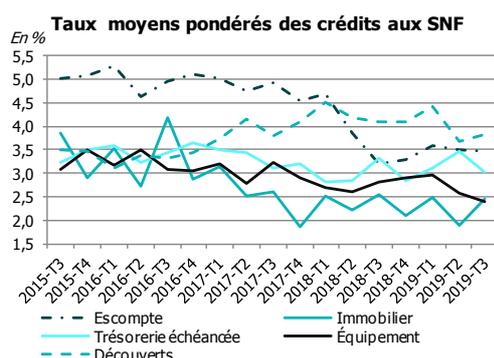
AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2019

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, **les taux moyens des crédits aux sociétés non financières (SNF)** suivent des évolutions différenciées. Le taux moyen des crédits à l'équipement enregistre un second trimestre de baisse (-18 points de base) et s'établit à un nouveau point bas (2,40 %). Les taux moyens de la trésorerie échancée et de l'escompte sont aussi en contraction (respectivement -43 et -3 pb). À l'inverse, tout en restant encore à un niveau très faible, le taux moyen des crédits immobiliers se redresse (+57 pb) à 2,45 %. Celui des découverts augmente également (+15 pb) atteignant 3,82 %.

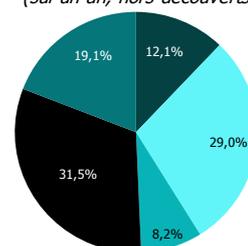
En ce qui concerne les **modalités d'octroi**, les crédits d'équipement sont majoritairement souscrits à taux fixes et pour des durées qui, en moyenne, approchent les 8 ans. La moitié de ces crédits d'équipement est accordée à un taux inférieur à 2,92 % (contre 1,11 % pour la France entière). À l'inverse, les crédits de trésorerie demeurent majoritairement accordés à taux variable. La moitié de ces crédits est négociée à un taux inférieur à 5 % (contre 1,66 % en France entière) et pour une durée moyenne de 4 ans. Les crédits à l'immobilier sont essentiellement souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 15 ans et demi (15 ans pour la France entière).

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les écarts de taux entre la Nouvelle-Calédonie et la **France** entière se creusent pour les découverts et les crédits immobiliers, atteignant respectivement 165 pb et 106 pb. À l'inverse, ils diminuent pour les crédits à l'équipement et la trésorerie échancée, ne s'élevant plus qu'à respectivement 21 pb et 122 pb. Dans la zone monétaire XPF, les conditions débitrices demeurent plus favorables en **Polynésie française**. Les écarts de taux avec la **Nouvelle-Calédonie** s'élevaient à : 134 pb pour la trésorerie échancée, 97 pb pour l'escompte, 77 pb pour les découverts, 52 pb pour les crédits immobiliers et 9 pb pour les crédits d'équipement.

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF**  
(sur un an, hors découverts)



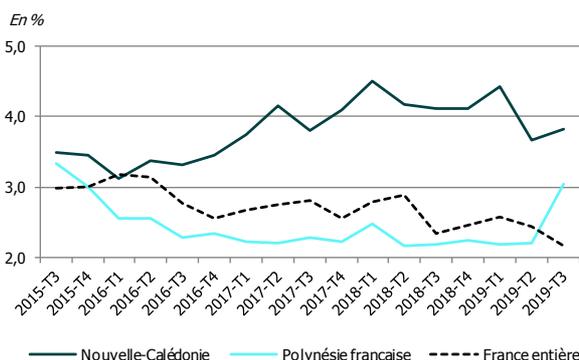
■ Escompte ■ Trésorerie échancée ■ Immobilier ■ Équipement ■ Autres investissements

Source : IEOM

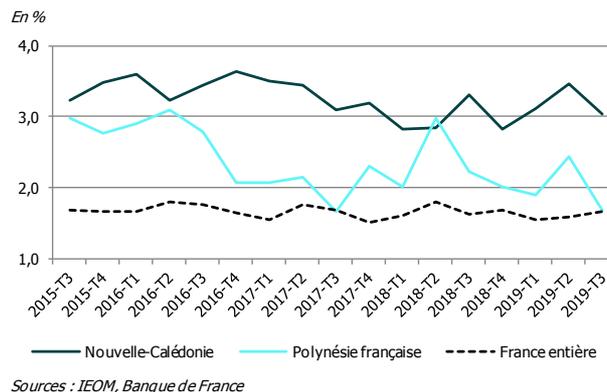
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2019		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2019		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,82	2,17	3,67	2,45	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,03	1,66	3,46	1,58	49	28	32	27	5,00	1,66
Équipement	2,40	1,34	2,58	1,37	93	111	66	77	2,92	1,11
Immobilier	2,45	1,39	1,88	1,57	187	179	98	85	-	-

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

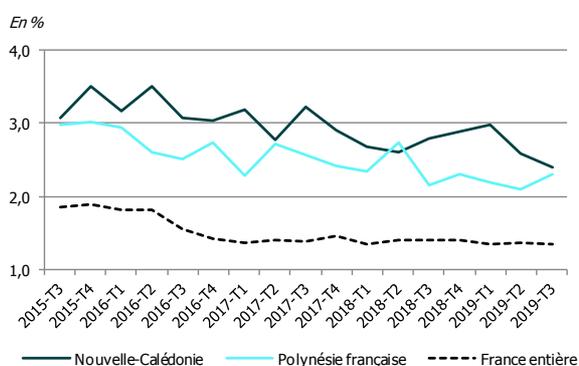
## Découverts



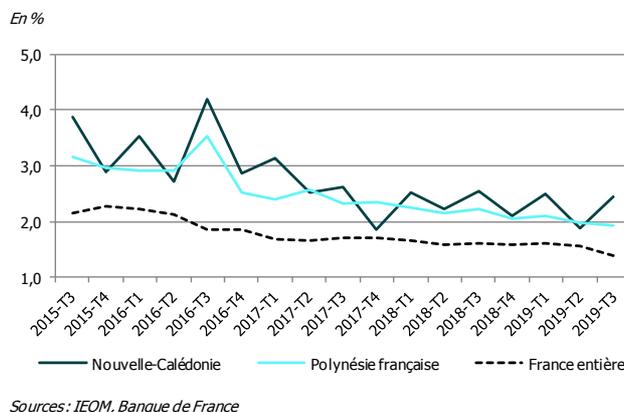
## Trésorerie échancée



## Équipement



## Immobilier



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 10), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 6 800 déclarations pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.